



Licencement abusif; droit du travail

Par **nanoune44**, le 15/11/2011 à 18:19

Bonjour,

je suis aide menagere;j aurais eu 1 an avec mon employeur le 3 decembre 2011;mes mon employeur ma telephoner le 31 10 2011 pour m annoncer mon licencement;jai reçu mon courrier avec accuser de reception dans les jours qui ont suivi;je leur est dit qu il il avait 1 preavis a respecter et il ne veulent rien savoir;mes dans mon contrat de travail le preavis nest pas mentionner;que doit je faire:::::dans ma lettre de licencement ;la cause qu ils sont trouver est mes absences ;sauf que j ai ete absente 1 fois depuis que je travaille pour eux en plus j ai 1 certificat medical

Par **pat76**, le 15/11/2011 à 18:24

Bonjour

Allez voir l'inspection du travail, avec tous vos documents, contrat, bulletins de salaire et le courrier de licenciement.

Ensuite, revenez sur le forum.

Par **nanoune44**, le 15/11/2011 à 18:28

merci